



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique - Océan Indien (RASG-AFI/9)

9 novembre 2023

Point 2 de l'ordre du jour: Election du Bureau

(Note présentée par le Secrétariat)

SUMMARY

Le mandat du bureau actuel du RASG-AFI prend fin en novembre 2023 (novembre 2021 — novembre 2023), d'où la nécessité d'élire de nouveaux membres du Bureau, qui dirigeront le Groupe entre novembre 2023 et novembre 2025. La présente note de travail vise à guider l'élection des nouveaux membres du Bureau, à savoir le Président, les premier et deuxième Vice-présidents, qui doivent tous être des représentants désignés des États membres du RASG-AFI, et un troisième Vice-président représentant l'industrie.

La suite à donner par la réunion se trouve au **paragraphe 3**.

REFERENCE : Manuel de procédures du RASG-AFI

Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI : La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique Sécurité de l'OACI.

1. INTRODUCTION

1.1 Au cours de la septième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation - Région Afrique - Océan Indien (RASG-AFI/7) qui s'est tenue virtuellement le 5 novembre 2021, le président actuel du RASG-AFI et trois (3) vice-présidents avaient été élus conformément au Manuel de procédures du RASG-AFI.

1.2 La réunion RASG-AFI/7 a élu le 5 novembre 2021, les Officiels suivants pour une période de deux (02) ans qui arrivera à terme en novembre 2023 :

Président: Col. Dokisime Gnana Latta,
Directeur général, ANAC Togo

- 1st Vice-président: M. Silas Udahemuka
Directeur général, CAA Rwanda
- 2nd Vice-président: M. Iswarduth Pokhun,
Directeur général, CAA Maurice
- 3rd Vice-président: Mr. Kawai Blessing,
Directeur adjoint, Sécurité et opérations aériennes
IATA, Afrique & Moyen Orient.

2. ANALYSE

2.1 Conformément au Manuel de procédures du RASG-AFI, sauf si des circonstances particulières exigent qu'il en soit autrement, le Président et les Vice-présidents élus du Groupe entrent en fonctions à la fin du mandat des responsables actuels pour un mandat de deux (2) ans.

2.2 De même, les représentants des États membres du RASG-AFI assument leurs fonctions et responsabilités pour assurer le déroulement normal des activités du Groupe. Ces Membres doivent assister régulièrement à toutes les réunions du Groupe dans le but d'assurer la continuité des travaux du Groupe entre les réunions. Entre les réunions du Groupe, certains sujets peuvent être traités par correspondance et par téléconférence entre les représentants désignés de ces États membres et les Bureaux régionaux de l'OACI. Toutefois, si les États doivent être consultés, il convient de le faire par l'intermédiaire du Directeur régional accrédité de l'OACI.

- 2.3 Conformément aux mandats approuvés, le président du RASG-AFI doit, notamment :
- a) présider les réunions du RASG-AFI ;
 - b) rester concentré sur les domaines les plus prioritaires ;
 - c) veiller à ce que les points de l'ordre du jour répondent aux objectifs d'amélioration de la sécurité ;
 - d) assurer le leadership des projets et des réalisations en cours ;
 - e) promouvoir le consensus parmi les membres du Groupe ;
 - f) coordonner les activités du RASG-AFI en étroite collaboration avec le Secrétariat ;
 - g) co-présider les réunions de l'Équipe spéciale de coordination entre l'APIRG et le RASG-AFI ;
 - h) promouvoir le RASG-AFI et plaider pour les contributions.

2.4 Le Bureau actuel du RASG-AFI, après avoir approuvé le programme de travaux du Groupe, a continué à suivre la mise en œuvre par l'intermédiaire de son Comité directeur (RASC). Les progrès et les résultats de la mise en œuvre du programme actuel seront présentés à la réunion pour examen.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

La réunion est invitée à :

- 3.1 apprécier et saluer les réalisations enregistrées par le Bureau actuel du RASG-AFI au cours de son mandat; et
- 3.2 élire les nouveaux membres du Bureau qui entreront en fonctions le 9 novembre 2023, conformément aux dispositions et procédures approuvées du Groupe.